26 Janvier

Imprimer
Imprimer

TIMOTHÉE ET TITE apôtres

Le lendemain de la conversion de saint Paul, les Églises d'Occident font mémoire de Timothée et de Tite, ses collaborateurs dans la mission parmi les nations

TIMOTHÉE ET TITE apôtres

Le lendemain de la conversion de saint Paul, les Églises d'Occident font mémoire de Timothée et de Tite, ses collaborateurs dans la mission parmi les nations et évêques de la primitive Église.

Timothée, disciple préféré de Paul, fut baptisé par l'Apôtre et reçut de lui l'imposition des mains qui lui transmettait le don spirituel pour le constituer « dispensateur de la parole de vérité », c'est-à-dire annonciateur de l'Évangile.

Il fut un infatigable compagnon de Paul dans l'évangélisation de l'Asie Mineure, partagea le sort de Paul lors de sa première incarcération, et devint le guide de la communauté d'Ephèse où, d'après la tradition, il mourut.

Paul l'exhorta comme son fils bien-aimé à être un modèle pour les croyants par son enseignement, sa vie, sa foi et sa charité.

C'est au cours du premier voyage missionnaire de Paul que Tite, originaire d'Antioche, fut gagné à la foi par l'Apôtre, qui l'appelle « mon véritable enfant en la foi commune ». Il servit d'intermédiaire entre Paul et la communauté de Corinthe et fut envoyé en Crète pour y être le guide de la communauté. Là, toujours selon la tradition, il passa le reste de ses jours.

Lecture

Timothée, mon enfant bien-aimé, (...) je te rappelle d'avoir à raviver le don de Dieu qui est en toi depuis que je t'ai imposé les mains. Car ce n'est pas un esprit de peur que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de maîtrise de soi. N'aie donc pas honte de rendre témoignage à notre Seigneur et n'aie pas honte de moi prisonnier pour lui. Mais souffre avec moi pour l'Évangile, comptant sur la puissance de Dieu qui nous a sauvés et appelés par un saint appel, non en vertu de nos oeuvres, mais en vertu de son propre dessein et de sa grâce. Cette grâce qui nous avait été donnée avant les temps éternels dans le Christ Jésus, a été manifestée maintenant par l'apparition de notre sauveur le Christ Jésus. C'est lui qui a détruit la mort et fait briller la vie et l'immortalité par l'Évangile (2 Tm 2,6-11 ; trad. TOB).

Prière

Dieu qui as donné à Tite et à Timothée une vertu digne des Apôtres, fais que, soutenus par leurs prières, vivant avec justice et piété dans ce monde, nous parvenions au ciel, notre patrie.

Lectures bibliques

Is 61,1-3a ; 2Tm 2,1-8 ou Tt 1,1-5 ; Lc 10,1-9

ROBERT (1028-1111), **ALBÉRIC** (+1108) ET **ÉTIENNE** (1060-1134) PREMIERS ABBÉS DE CITEAU moines

Dans le calendrier monastique d'Occident, ce jour est consacré à la mémoire des cisterciens Robert, Albéric et Étienne, premiers Abbés de Cîteaux.

Durant la seconde moitié du XI è siècle, Robert, originaire des alentours de Troyes, se fit moine bénédictin. En quête d'une pauvreté et d'une simplicité évangéliques plus grandes, il construisit un monastère dans la forêt de Molesme, qui appartenait au diocèse de Langres ; mais en peu de temps la nouvelle fondation devint une abbaye riche et florissante et Robert, accompagné d'une vingtaine de moines, l'abandonna pour continuer ailleurs sa recherche spirituelle.

Vers la fin du siècle, il s'établit à Cîteaux, mais fut obligé de retourner à Molesme, où il mourut en 1111. La recherche de pauvreté et de simplicité dans les divers aspects de la vie monastique fut alors poursuivie par ses successeurs au Nouveau Monastère : Albéric et Étienne Harding. Ils guidèrent la petite communauté, par de grandes épreuves, vers une fidélité renouvelée à la Règle de saint Benoît, et ils se mirent à en préciser le style de vie.

Ainsi prit naissance la réforme cistercienne (de Cistercium, nom latin de Cîteaux), qui, avec l'entrée dans l'Ordre de Bernard de Clairvaux prendra une forme et un contenu spirituel demeurés vivants, malgré des vicissitudes diverses et des réformes ultérieures, jusqu'à notre époque.

Lecture

Puisque ni dans la Règle ni dans la Vie de saint Benoît (les fondateurs de Citeaux) ne trouvaient pas que leur vénéré père eût jamais possédé églises ou autels, et qu'ils ne lisaient pas davantage qu'il ait reçu des offrandes, des enterrements ou des dîmes de qui que ce fût, pas plus que des fournils ou des moulins, ni aucune espèce de bien rural ou de paysans pour ses propres dépendances ; puisque aucune femme n'ait eu à pénétrer dans le monastère et qu'on n'y ensevelit aucun défunt, exception faite pour sa sœur , ils renoncèrent à tout ces avantages, disant : « Quand notre saint père Benoît enseigne que le moine doit se rendre étranger aux affaires du monde, il ne fait évidemment rien d'autre qu'affirmer que ces mondanités ne doivent concerner le travail et le coeur des moines. Et c'est précisément en fuyant de telles oeuvres qu'il leur faut être fidèles au nom qu'ils portent » (Petit exorde de Cîteaux 15,5-6).

Prière

Dieu éternel et tout-puissant, récompense sans prix pour celui qui a tout abandonné par amour pour le Christ, accorde-nous, à l'exemple et par la prière de nos saints pères Robert, Albéric et Étienne, d'aspirer à la vie éternelle de toute l'ardeur de notre âme. Par notre Seigneur Jésus Christ...

Lectures bibliques

Si 44,1.10-15 ; He 11, 1-2.8-16 ; Mc 10,24-30

Les Églises font mémoire...

Anglicans : Timothée et Tite, compagnons de Paul
Catholiques d'occident : Timothée et Tite, évêques (calendrier romain et ambrosien) ; Robert, Albéric et Étienne, abbés de Cîteaux (calendrier monastique) ; Paule (+404), ermite (calendrier mozarabe)
Coptes et Ethiopiens (17 tubah/terr) : Maxime et Domèce de Scété (IVe s.), moines (Église copte)
Luthériens : Timothée et Tite, disciples de l'Apôtre ; Jean Matthäus Meyfart (+1642) poète en Thuringe
Maronites : Agnès (IIIe s.), vierge et martyre
Orthodoxes et gréco-catholiques : Xénophon et ses compagnons (VIe s.), moines
Syro-orientaux : Polycarpe (+167 env.), évêque et martyr (Église malabar)
Vieux catholiques : Timothée et Tite, disciples de l'Apôtre